



Conférence de presse donnée à l'occasion de la 48^{ème} Fête de la Jeunesse Jurassienne, à Moutier, le 17 mars 2012.

Pas de paroles, (enfin) des actes !

Depuis toujours le Groupe Bélier s'efforce de faire connaître les raisons de son combat. Nos opposants nous affublent de bien des adjectifs, souvent insultants, toujours incorrects : terroristes, hypocrites, colonialistes, etc. La vérité est bien autre : si notre combat dure et perdure depuis si longtemps sans fléchir ni se contredire, c'est que nos objectifs sont clairs et que nos arguments sont justes. Le Jura n'a rien à faire avec Berne. La dissonance entre ces deux cultures est telle qu'elle ruine le concert de la démocratie suisse depuis 1815. Le Jura aurait tout intérêt, dans son intégralité, à former une entité centrée sur elle-même, consacrée à la résolution de ses propres problèmes, plutôt que de sans cesse se tourner vers Berne pour en attendre des solutions. Nos arguments ont été entendus par le passé, mais aujourd'hui la population jurassienne dans son ensemble est prête à les embrasser.

Le choix raisonnable

Un autre trait caractéristique de la lutte jurassienne est son amour pour le choix démocratique. Ce n'est pas au Groupe Bélier ou aux autres mouvements autonomistes que l'on peut reprocher d'avoir corrompu le vote du peuple lors des derniers plébiscites. Les mouvements jurassiens se sont toujours contentés de déclamer leurs arguments, en faisant, il est vrai, ce qu'il faut pour qu'ils soient entendus. Aux autres les pots-de-vin et les pratiques douteuses.

Mais aujourd'hui le canton de Berne fait amende honorable. Il accède, après tant d'années de réclamations véhémentes, à toutes nos demandes. Le canton du Jura s'y associe dans une déclaration d'intention bienvenue. La démocratie, enfin, pourra s'exprimer librement.

Les exigences du Groupe Bélier n'étaient pas déraisonnables : nous réclamions que le peuple jurassien puisse exprimer son souhait quant à son avenir ; que le vote ne se fasse pas sur la forme de la nouvelle entité, mais bien sur le fond, à savoir la volonté de réunir le Jura dans un seul canton ; que le processus soit impartial et



ne fasse pas appel à des subterfuges ; qu'enfin les plébiscites en cascade participent à l'expression de la volonté de chacun.

Le gouvernement bernois a fait le choix sensé: accéder aux demandes raisonnables.

Laisser la nouvelle génération s'exprimer

Le Groupe Bélier est particulièrement concerné par cette décision de porter à nouveau la question jurassienne aux urnes. Tous nos membres ont moins de 32 ans, et n'ont donc jamais participé à un plébiscite sur ce sujet. Il est légitime, puisqu'ils souhaitent pouvoir le faire, qu'on leur laisse la possibilité de s'exprimer, et il est tout aussi légitime que le Groupe Bélier participe au débat. Il n'est pas permis de douter qu'il le fera. Il serait par ailleurs utile de rappeler que les personnes qui auront soixante ans ou moins en 2014 font tous partie de cette tranche de la population qui n'a pas eu loisirs de faire entendre sa voix.

L'éternelle question

Nos opposants se satisfont de penser que le vote à venir sera le dernier et que la Question jurassienne, qui semble tant les mettre mal à l'aise, sera dès lors réglée. À ceux-là il faut répondre que les exemples de votes refusés plusieurs fois pour être finalement acceptés ne sont pas rares en Suisse, et que la raison pour cela est que les esprits évoluent. Ce qui semble aujourd'hui impensable ne le sera peut-être plus demain, et se refuser à soi-même l'opportunité de revenir plus tard sur un débat que l'on croyait réglé est la plus formidable manière de se tirer une balle dans le pied. Une question mérite d'être posée tant que quelqu'un, quelque part, se la pose, et refuser à nos enfants la chance d'y revenir s'ils le souhaitent est une tactique plus proche du fascisme et du déni de démocratie que de quoi que ce soit d'autre. La conclusion du vote prochain marquera la fin du processus débuté en 1994, mais celui initié en 1815 et révélé au jour en 1947 ne pourra probablement jamais être complètement réglé, quel que soit le résultat des urnes. Et quelle que soit l'issue de ce processus politique, personne ne pourra nier que les deux moitiés du Jura ont beaucoup de points communs, plus encore d'intérêts communs, et infiniment plus en commun qu'ils n'en ont avec Berne. La conclusion logique de ce fait est que la collaboration entre les deux régions ne doit à aucun prix être laissée s'éteindre, le dialogue ayant prouvé son utilité.



Les opposants à l'œuvre

C'est une ère nouvelle qui s'ouvre dans le dialogue interjurassien. Fini de palabrer, la diplomatie a enfin accouché de mesures concrètes. Il était temps ! Le débat va reprendre dans la population jurassienne, et les réactions pleuvent. Florilège et commentaires.

Certains ont évoqué l'opportunité d'une fusion entre Neuchâtel, le canton du Jura et le Jura-Sud. Nous n'approfondirons pas ici cette idée, qui a déjà été traitée et commentée par nos soins par le passé, sauf pour en résumer les arguments qui, à notre avis, la disqualifient, du moins pour le moment. D'une part, si une frange de la population neuchâteloise a effectivement évoqué la question dans une pétition, il s'agit d'un courant mineur, et dans l'ensemble les neuchâtelois ne sont pas demandeurs. C'est là l'obstacle le plus grand. D'autre part, il y a peu de racines communes entre le Jura dans son ensemble et Neuchâtel. Il est clair que les intérêts communs existent, de par la position et la structure géographique de l'arc jurassien, mais ces intérêts communs sont aussi contrebalancés par la divergence ville/campagne qu'une telle entité aurait *de facto*. Ces raisons font que nous considérons la réunification du Jura comme une priorité, et que nous excluons pour le moment la solution Arc.

Le Conseil du Jura bernois donnera lundi son avis sur le dossier de l'accord entre le Jura et Berne. Nous avons un message pour les élus du Jura-Sud : Nous les attendons au tournant. Il serait particulièrement idiot de leur part, par exemple, de désapprouver une résolution par un vote populaire. Dans toutes les démocraties, les élus ne sont pas les dirigeants du peuple, mais ses représentants. Tenter de faire taire l'opinion de la population se terminerai inexorablement mal pour tous ceux qui auraient pris ce parti.

L'UDC du Jura-Sud a pris une position quasi-schizophrénique concernant le vote en devenir. Il est assez déstabilisant de voir le parti agrarien, qui d'habitude prône à l'envi et parfois à l'extrême la souveraineté du peuple et exige référendum sur référendum, soudainement, parce que la question les indispose, vouloir retirer son droit légitime au peuple. Une telle incohérence est sans aucun doute due à un manque de réflexion de la part de ses dirigeants : la Question jurassienne est un régionalisme greffé sur la politique nationale du parti et les opinions locales leur exigent de remettre en cause certains des dogmes du parti, sans en avoir bien compris les conséquences. Espérons que le parti national aura flairé la brèche



dans leur argumentaire et rappellera à l'ordre les pontes pro-bernois. La démocratie aurait tout à y gagner.

Michaël Schlappach, en sa qualité de porte-parole des Sangliers, a annoncé suite à la déclaration d'intention commune aux deux cantons, qu'il considérait que « [le] Gouvernement bernois doit se donner les moyens de faire respecter [l'issue politique du conflit jurassien], par la force s'il le faut, pour maintenir l'ordre face à certains mouvements ». Est-il nécessaire de préciser que le Groupe Bélier est directement visé ? Les Sangliers seraient-ils partisans d'un musellement de la démocratie comme on en a vu en Russie soviétique, ou encore en Allemagne nazie ? Pour le Groupe Bélier, association de droit suisse, reconnue et soutenue par une large partie de la population jurassienne, la menace paraît peu réaliste : nous avons le droit de défendre nos opinions. En plus de cela, et il s'agit là d'une exclusivité, le même Schlappach aurait déclaré dans une entrevue destinée à être incluse dans un travail de diplôme, que si les autonomistes ne mettaient pas fin à leurs activités, son mouvement pourrait devenir méchant, et qu'il « y aurait des dents cassées ». Des menaces ? Intéressant... D'autant que l'énergumène ne précise pas s'il s'agit des siennes ou des nôtres.

On soulève aussi la question de la pompeusement nommée « unité du jura bernois ». Il y a à rire de ce genre d'inepties. Peut-être à pleurer aussi, devant tant d'imbécillité. Le jura « bernois » n'a pas d'unité à proprement parler. L'entité en question n'a pas de valeur propre. Uni dans le canton de Berne, le peuple jurassien, reconnu par la Constitution bernoise et, c'est un comble, défendu même par les pro-bernois de l'époque, avait valeur de facteur d'unification. Séparé par la volonté de quelques uns, le peuple jurassien n'en perd par pour autant son unité. Resté dans le canton de berne, le Jura-Sud n'en gagne pas pour autant une unité de fait, sinon dans l'esprit tarabiscoté de nos opposants. Ceux qui ont séparé, sans vergogne et sans remords, le peuple jurassien ne peuvent se réclamer les défenseurs d'aucune unité, jamais.

Débat serein

Le débat qui s'annonce est par ailleurs abordé sereinement par le Groupe Bélier. Les faits, déjà en notre faveur en 1974, n'ont cessé de prouver que les arguments de nos opposants de l'époque étaient et sont encore faux. Le canton du Jura a montré, depuis son entrée en souveraineté, qu'il était une structure viable. Le Jura réunifié le serait *a fortiori*. Le Jura-Sud, quant à lui, s'il bénéficiait lors de l'entrée en souveraineté du nouveau canton d'un tissu économique



plus dense que le nord, ce tissu n'a cessé de s'effiloche avec le temps, alors que le mouvement inverse s'opérait de l'autre côté de la frontière cantonale. Il serait peut-être temps de garrotter cette saignée.

Financièrement comme structurellement et politiquement, le rapport de l'AIJ qui a mené à la récente déclaration d'intention des deux cantons est complètement indiscutable : la région entière unie dans une seule structure serait largement renforcée. Il est donc clair que les craintes et les incertitudes qui avaient conduit le Jura-Sud à refuser la séparation sont aujourd'hui balayées, et jetées aux oubliettes de l'Histoire comme étant irrecevables.

Si la constitution d'un nouvel État est acceptée, l'assemblée constituante qui sera alors élue aura pour mission de créer un état adapté à la région et propre à relever les défis futurs, inscrit dans la continuité de la collaboration interjurassienne qui a été mise en place avec succès dans les dernières années. Tous les faits sont aujourd'hui rassemblés pour que la nouvelle entité soit convaincante. La proposition faite au peuple est réaliste et empreinte des intérêts de la région jurassienne dans son ensemble. Le choix raisonnable serait donc désormais de l'accepter comme une amélioration bienvenue. Nous faisons confiance à la population pour s'en rendre compte et agir en conséquence. Nous serons là pour leur montrer la voie.

Si de nombreux obstacles ont été retirés de notre chemin récemment, il ne fait aucun doute que nos opposants ne se conformeront pas d'eux-mêmes à l'appel de la raison. Le Groupe Bélier restera naturellement attentif et va participer activement au débat. Nous ne laisserons pas les ennemis du bon sens reléguer un projet d'avenir aussi prometteur pour notre coin de pays. Nous nous assurerons que les débats se fassent dans un esprit calme et posé, propice à l'émergence d'un consensus basé sur une solide réflexion. Le Jura pourra alors être libre et uni, de Boncourt à La Neuveville.

Groupe Bélier